

T h e F r e e M e t h o d i s t C h u r c h i n C a n a d a TM

PLAN D’ÉTUDES EN LEADERSHIP 2017

**AUX: Pasteurs et postulants pour une bourse du Plan d’études en Leadership**

**DE: Susan DePlanché, Adjointe administrative de**

 **Rev. Kim Henderson, directeur des Ressources humaines**

**DATE: Janvier 5, 2017**

**SUJET: 2017 FORMULES DE DEMANDES DE BOURSES**

**VEUILLEZ DÉTRUIRE TOUTE TROUSSE DE DEMANDE ANTÉRIEURE QUE VOUS AURIEZ REÇUE. N’UTILISEZ QUE LES DOCUMENTS PEL OÙ**

**« Révisé Jan 2017 » APPARAÎT POUR L’ANNÉE CALENDAIRE 2017.**

Voici la trousse complète de l’information révisée relative au Plan d’études en leadership pour 2017. Cette information et les formules incluses sont aussi disponibles sur le site web au [www.fmcic.ca](http://www.fmcic.ca), dans les domaines ministériels, en cliquant sur « Développement du Leadership », puis sur « Bourses d’études ».

Ceux qui font des demandes du PEL recevront des bourses dont les montants seront basés sur une formule de financement, ce qui pourrait causer des fluctuations dans les montants disponibles pour les étudiants, de semestre en semestre et d’année en année. Ce montant est calculé à chaque semestre d’après le nombre de demandes reçues, le nombre de crédits entrepris par chaque étudiant qui fait une demande, et le montant du financement reçu des dons de Giving Stream. Le financement offert à un étudiant ne peut être plus haut que le montant des frais de scolarité.

Le Comité des bourses d’études en leadership étudiera toutes les demandes de prêts/bourses immédiatement après la date d’échéance pour chacun des semestres. Veuillez vous assurer que nous recevrons toute la documentation contenue dans la trousse avant la date d’échéance sinon votre demande ne pourra pas être soumise pour approbation au Comité PEL. Tous les étudiants recevront leur assistance financière directement. Contrôles sont généralement émis environ six semaines après la date limite pour PEL.

**NOTE: UNE NOUVELLE TROUSSE DE DEMANDE DOIT ÊTRE SOUMISE POUR CHACUN DES SEMESTRES.**

Cette trousse de demande contient les éléments suivants.

**Information concernant le Programme du plan d’études en leadership**

Vous pouvez faire une demande de bourse pour étudier dans une institution qui n’est pas sur la liste des institutions approuvées en incluant dans votre premier trousse de demande une explication écrite expliquant pourquoi vous choisissez d’étudier dans une école non approuvée. Le directeur des Ressources humaines considérera chaque demande individuellement selon cette même formule de demande et selon la politique du Plan d’études en leadership (PEL).

Tous les séminaristes et étudiants ministériels doivent absolument *soumettre un plan* *concernant leur* *implication dans une église méthodiste libre locale* et cela doit faire partie de votre première trousse de demande la première fois que vous demandez une bourse d’étude. Nous encourageons tous les étudiants à participer activement à la vie d’une église méthodiste libre locale.

Il est nécessaire que les étudiants qui choissisent d’étudier en doctorat pour le ministère ou en philosophie *soumettent une proposition écrite qui explique comment leurs études auront un impact sur la mission et la vision de l’ÉMLC.* Cela doit faire partie de la trousse de demande, la première fois ou vous demandez une bourse en D. Min. / D. Ph.

Les dates d’échéance pour la réception des trousses de demandes complétées sont

# Demande de bourse

**Tous les étudiants doivent soumettre une demande à chaque semestre.**  Les dates limites pour recevoir les demandes sont le 15 février, 2017, pour le semestre d’hiver et le 15 octobre, 2017, pour le semestre de l’été ou de l’automne.

**LES TROUSSES DE DEMANDES REÇUES APRÈS LES DATES LIMITES NE SERONT PAS ÉTUDIÉES PAR LE COMITÉ PEL.**

### Collège/Université Étudiants ministériels

* Votre demande doit être recommandée par le Conseil officiel de votre église locale et signée par votre pasteur. Une copie de la recommandation du conseil de votre église locale pour que l’étudiant soit considéré pour la candidature ministérielle (Formule 383b du Manuel - Chapitre 3, paragraphe 383b) doit aussi être incluse dans votre première trousse de demande afin que votre demande soit considérée comme complète.

### Étudiants au séminaire et Maîtres

* Votre demande doit être recommandée par le directeur des Ressources humaines en consultation avec le Comité PEL. Le Comité PEL discutera avec le Comité d’éducation, d’orientation et de placement régional si cela est considéré nécessaire.

**Étudiants en D. Min / D. Ph**

* Le directeur des Ressources humaines, en consultation avec le Comité PEL fera une recommandation pour l’approbation des études de l’étudiant qui fait la demande et consultera aussi le Comité d’éducation, d’orientation et de placement région si cela s’avère nécessaire.

# Promesse de remboursement de bourse/prêt

Tous les étudiants doivent signer une note de remboursement et l’inclure à chaque trousse de demande semestrielle afin que leur demande soit considérée comme complète.

**Confirmation d’assistance aux cours de l’institution éducationnelle**

Tous les étudiants doivent faire compléter cette formule par l’institution éducationnelle et l’inclure dans chaque trousse de demande afin que la demande soit considérée complète.

**Demande d’information**

On demande à tous les étudiants de fournir l’information requise dans la formule de demande d’information et de la retourner au Centre du ministère, qu’ils continuent leurs études ou non.

Si vous avez besoin de plus d’information ou de clarification concernant les politiques du Plan d’études en leadership, veuillez communiquer avec Susan DePlanché à le Bureau du directeur des Ressources humaines à 289-362-1555. Pour obtenir toute information au sujet des demandes ou pour toute autre requête, veuillez téléphoner à Roseline Isaac à 905-848-2600 ext 210.